

● Le modèle foncier de la zone industrielle

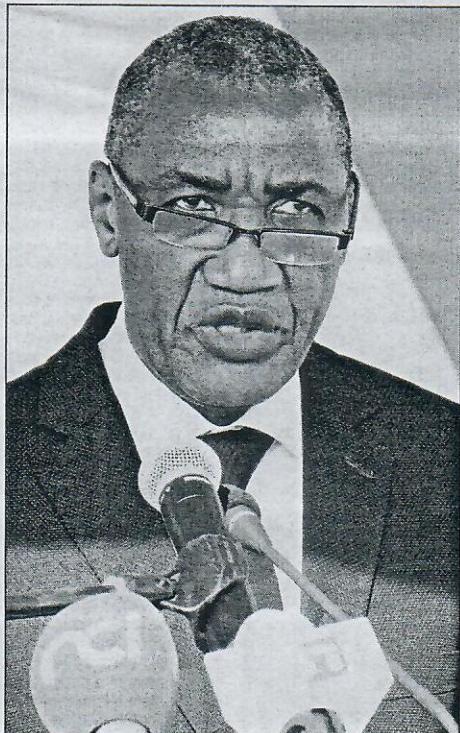
La création de la zone industrielle de Yamoussoukro repose sur un modèle d'acquisition foncière négocié avec les communautés locales. En 2018, les villages d'Akpessékro et de Zambakro ont accepté de mettre à disposition 750 hectares de terres. L'Etat a déboursé 3,75 milliards de Fcfa pour purger les droits coutumiers sur la première tranche de 250 hectares, versés en trois tranches entre juillet 2019 et février 2021. Ce mécanisme, qui garantit une compensation équitable aux détenteurs de droits coutumiers, facilite l'implantation d'infrastructures industrielles, tout en préservant la cohésion sociale. Le paiement des purges pour 250 hectares supplémentaires est actuellement en cours, ouvrant la voie à l'extension continue de la zone. Cette approche contractuelle illustre la stratégie du gouvernement pour sécuriser le foncier nécessaire au développement industriel.■



Présence remarquée des chefs coutumiers des villages de Yamoussoukro.

D. YA

● La Sogedi, le bras armé de l'industrialisation ivoirienne



Mamadou Diomandé, directeur général de la Sogedi, expliquant le projet aux autorités.

Créée en mars 2022 par la fusion de l'Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles (Agedi) et du Fonds de développement des infrastructures industrielles (Fodi), la Société de gestion et de développement des infrastructures industrielles (Sogedi) s'est vu confier une mission stratégique : planifier, promouvoir, financer, concevoir, réaliser et gérer les infrastructures industrielles du pays. Dirigée par Mamadou Diomandé, l'institution pilote le projet d'aménagement des 70 hectares, dans le cadre du programme Daïcé. Le site comprendra un réseau de voirie de 7 kilomètres avec le drainage, l'électrification (HT, BT et éclairage public), l'adduction en eau potable, une station d'épuration de 500 m³ et les télécommunications. La Sogedi a prévu 28 parcelles de 1 000 m² spécifiquement dédiées aux Pme, avec un loyer annuel de 2 millions de Fcfa. Cette stratégie vise à favoriser un développement industriel inclusif et à démocratiser l'accès aux infrastructures modernes pour les petites entreprises ivoiriennes.■

D. YA

● Kanidji Ouattara, président de la Fipme : « Une aubaine pour les Pme »

Le président de la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (Fipme), Kanidji Ouattara, a salué l'allocation de 3 hectares spécifiquement réservés aux Pme dans la nouvelle zone. «C'est un plaidoyer que nous avons toujours fait depuis un moment et je pense que l'Etat a entendu notre voix», s'est-il réjoui lors de la cérémonie de lancement. Le patron de la Fipme, également pharmacien, a particulièrement apprécié la création du cluster pharmaceutique de 40 hectares, répondant à une autre revendication du secteur privé. Kanidji Ouattara a souligné les atouts logistiques de Yamoussoukro, ville située à deux heures d'Abidjan par la route et bientôt à 45 minutes par le train à grande vitesse en construction. Il a appelé les Pme ivoiriennes à «s'approprier» cette opportunité pour développer leurs activités dans la capitale politique, estimant que le projet est «une aubaine» pour le tissu économique local.■



D. Y.